

Sujet : [INTERNET] enquête publique LIHONS : renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière d'extraction de matériaux pour une durée de 30 ans

De : :

Date : 03/02/2021 21:21

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Monsieur, Madame,

Suite à l'enquête publique concernant la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière de Lihons déposée par la société SAS Matériaux Routiers et modernes, je vous fait part de mon point de vue.

Ce n'est pas une surprise, l'extraction de sable, de craie ou encore d'argile et de limon est l'étape précédente au stockage de déchets sur le site.

Je suis habitante de Lihons depuis toujours, mon projet professionnel est de reprendre l'exploitation familiale de mes parents située à Lihons. Aujourd'hui, je suis TRES inquiète concernant ce projet de la part de la société MRM ! D'un côté personnel, je suis inquiète pour la santé des habitants de Lihons. En effet, les odeurs qui proviennent de ce site sont très désagréables ! Lorsque le vent est mal placé, ces odeurs s'introduisent partout ; voitures, maisons... provoquant des envies de vomissement, des maux de têtes incessants, des pertes d'odorat (et ce, sur le long terme)...

De plus je suis inquiète pour notre future consommation d'eau potable : sera t-elle encore potable dans un avenir proche ? (avec les précipitations de ces derniers jours, je me pose des questions : la nappe phréatique remonte, elle est située 3 mètres en dessous de la limite d'extraction des déchets?). Il serait peut être souhaitable de réaliser régulièrement un suivi sur la qualité de l'eau ?! Mais aussi de l'air !

D'un côté professionnel, je suis DE PLUS EN PLUS inquiète ! Les contrats de légumes avec certains industriels ne sont pas possibles avec ce site à proximité. Pour certaines cultures, l'irrigation est indispensable pour obtenir de bons rendements et une certaine rentabilité économique. Cependant je crains la pollution des nappes, des eaux utilisés pour l'irrigation et donc de produire des légumes pollués et invendables. Je n'ai pas envi d'empoisonner les consommateurs.

Pour moi, le métier d'agricultrice est de cultiver des produits de qualité ; et non de louer mes terres afin de permettre la culture de déchets !

De nos jours, on nous demande de certifier nos exploitations afin de limiter notre impact sur l'environnement. Comment pouvons nous demander cette certification avec des nappes potentiellement polluées, des plastiques dans nos cultures, et des odeurs incessantes à proximité de ces cultures. Allons nous être pénalisés une fois de plus en ne pouvant accéder aux certifications environnementales à cause de ce site ??

Je serai bientôt jeune agricultrice et je ne peux me permettre de m'installer dans l'incertitude de la qualité de mon environnement, les conséquences pour mon activité peuvent être très importantes !

Je n'ai également pas envi de respirer des odeurs toxiques en exerçant mon métier : en effet je ne peux déplacer mes parcelles en fonction du sens du vent. Et pour l'avoir déjà vécu, il est impossible de travailler dans un champ qui est empesté par ces odeurs sans en sortir malade !

Dans l'étude, il est noté que ce projet sera un point positif pour l'emploi, mais sur le site de la société MRM, aucun salarié n'est mentionné !

Ce projet m'effraie, j'espère sincèrement que l'étude de l'impact environnemental à été pris en compte et à été étudié avec sérieux !

Je pense que la santé des habitants de Lihons est une priorité sur ce projet ! Le gérant de MRM verse tous les ans 40 000€ à la commune de Lihons, des bennes à disposition des habitants.. et j'en passe ! Personnellement il n'achètera pas ma santé !

J'espère pour une fois, être écoutée et que tout ne soit pas joué d'avance !!!